

## Formation Auditeur Santé et Sécurité au Travail

### DE FORMATION

Version du 22/02/2024



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

En partenariat avec



**INGÉNIERISK**  
"ENTREPRENEZ SÉRÈNEMENT"

#### Public Concerné



- Animateurs sécurité.
- Référénts santé sécurité.
- Chargés de prévention des risques professionnels.
- Tout(e) candidat(e) jugée(e) apte par le jury d'admission.

#### Conditions d'Admission



L'entrée en formation est subordonnée à l'avis du jury d'admission.

- Un Curriculum Vitae.
- Une lettre de motivation.

#### Prérequis



Expérience professionnelle attestée de 2 ans minimum en prévention des risques professionnels.

#### Effectif Maximum



Effectif maximum de 12 candidats.

#### Durée



40 heures comprenant :

- 1 module de 12h.
- 1 module de 16h.
- 1 module de 8h.
- 1 module de 4h.

#### Moyens Pédagogiques



- Espaces de formation équipés (internet, paperboards, vidéo).
- Application Ingénierisk dédiée à la gestion préventive digitalisée des risques entrepreneuriaux.

#### Diplôme Décerné



Auditeur santé et sécurité au travail.

#### Responsable Pédagogique



**M. Mario Brunori**, Conseiller Pédagogique : 06 10 82 58 66  
**M. Pascal Ferrian**, Conseiller Technique : 06 32 74 60 72

## Objectifs

L'objectif de la formation Auditeur Santé - Sécurité au travail est de former des auditeurs, internes ou externes, capables d'émettre un diagnostic pertinent sur l'état des pratiques de santé-sécurité au travail d'une Organisation et de formuler des recommandations d'amélioration adaptées.

La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour :



- Identifier la conformité des pratiques de l'Organisation en matière de santé et de sécurité au travail.
- Formuler un diagnostic des risques liés aux pratiques de santé-sécurité au travail et évaluer leurs impacts potentiels sur l'Organisation.
- Élaborer une cartographie des risques pour la santé-sécurité au travail au sein de l'Organisation.
- Rédiger un compte-rendu d'audit et formuler des recommandations d'optimisation des pratiques de santé-sécurité au travail dans l'Organisation.
- Présenter le compte-rendu d'audit à la direction de l'Organisation et justifier les préconisations.

## Animation de la Formation



Notre formation est animée par des auditeurs confirmés disposant d'une expertise attestée dans le domaine de la santé-sécurité au travail.

### Bloc 1 : Méthodologie d'Audit.

12h

- Constituer un dossier technique.
- Constituer un dossier d'objectif.
- Élaborer un référentiel d'audit.

### Bloc 2 : Auditer (Cas Concret).

16h

- Engager le processus d'audit et de recueil de données.
- Identifier et qualifier les non-conformités.
- Caractériser l'exposition de l'Organisation aux risques pour la santé-sécurité au travail.

### Bloc 3 : Formuler un Diagnostic de Risques.

8h

- Élaborer la cartographie des risques liés aux pratiques de santé-sécurité de l'Organisation.
- Rédiger un compte-rendu d'audit.
- Formuler des préconisations pour la mise en conformité des pratiques de santé-sécurité de l'Organisation.

### Bloc 4 : Présenter les Résultats d'un Audit.

4h

- Livrer les conclusions de l'audit à la direction de l'Organisation.
- Argumenter et justifier les mesures de remédiation formulées.
- Clôturer le processus d'audit

### Modalités d'Évaluation

Les participants sont évalués sur leur aptitude à mettre en œuvre un processus d'audit de santé-sécurité au travail sur un cas concret et à justifier leurs constats et leurs recommandations de mise en conformité devant un jury d'examen.